

CITIZEN

RIZ OGM

Bientôt dans nos assiettes ?

Greenpeace/woxx

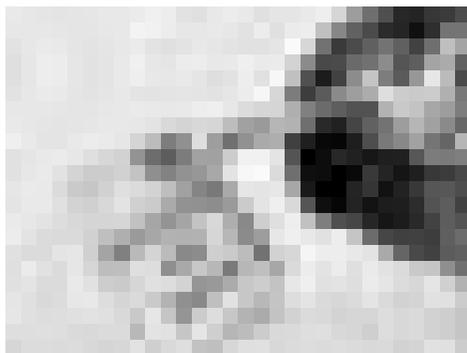
La Commission européenne propose d'autoriser le riz transgénique LL62 de BAYER

Le 20 avril prochain, les États membres de l'Union européenne vont discuter de la proposition de la Commission à autoriser le riz transgénique LL62 de BAYER pour l'alimentation humaine. Les consommateurs dans les pays de l'Union européenne risquent de retrouver bientôt des OGM directement dans leurs assiettes au restaurant et dans les étalages dans les supermarchés. Greenpeace demande au gouvernement du Luxembourg à voter contre l'autorisation du riz OGM de BAYER et appelle supermarchés et restaurateurs à refuser, en cas d'autorisation, de vendre ou d'utiliser ce riz OGM dangereux pour la santé.

Le riz transgénique LL62 est résistant à un pesticide reconnu toxique - le « glufosinate ». Les États membres de l'UE ont d'ailleurs décidé d'interdire dans les années à venir le « glufosinate » à cause de sa toxicité et ses effets négatifs sur la santé. L'EFSA - institution responsable pour la sécurité des aliments dans l'UE - ne s'est pas suffisamment prononcée sur les questions relatives aux effets du LL62 sur la santé humaine. « L'autorisation du LL62 pose un problème de cohérence politique. Elle serait contraire aux réglementations en vigueur - interdire d'un côté un pesticide pour sa toxicité et encourager son utilisation en autorisant le LL62 de l'autre, serait irresponsable », remarque Maurice Losch, chargé de campagne OGM chez Greenpeace Luxembourg.

Un affront à l'adresse des consommateurs

Le 4 décembre 2008 le Conseil européen des ministres de l'Environnement s'est prononcé pour une réforme conséquente de la procédure d'évaluation et d'autorisation des OGM dans l'UE. Le 2 mars dernier, le Conseil européen des ministres de l'Environnement a indirectement confirmé sa position en rejetant la proposition de la Commission européenne qui visait à supprimer les interdictions nationales sur le MON810 de l'Autriche et de la Hongrie. La proposition de la Commission européen-



ne à autoriser le riz transgénique LL62 est un nouvel affront à l'adresse des États membres et des consommateurs d'Europe qui rejettent à deux tiers les OGM dans la chaîne alimentaire. Au Luxembourg, 83% des consommateurs et déjà 80 des 116 communes du pays disent non aux OGM.

Le riz est un aliment de base au niveau mondial. Permettre à des multinationales de contrôler par le biais de la manipulation génétique un aliment de base dont dépend au quotidien la moitié de la population mondiale menace la sécurité alimentaire sur toute la planète. Une fois mis en culture, le LL62 pourra facilement contaminer les variétés conventionnelles de riz. Les cultivateurs européens de riz seraient aussi potentiellement sous cette menace. Se lancer dans des expérimentations transgéniques sur le riz est un risque inconsidéré que tout gouvernement responsable devrait refuser de prendre.

Pétition contre le riz OGM

Greenpeace demande au gouvernement du Luxembourg à se prononcer contre l'autorisation du riz transgénique LL62 et de motiver les autres gouvernements de l'Union européenne à faire de même. Quant aux consommateurs européens, l'organisation appelle à agir et à signer une pétition contre l'autorisation dans l'Union européenne du riz transgénique LL62 de BAYER.

Pétition :

www.greenpeace.lu

Briefing sur le riz OGM LL62 :

www.greenpeace.org/eu-unit/press-centre/reports/bayer-s-double-trouble

SHORT NEWS

Daniel Cohn-Bendit invité des Verts le 23 avril

Le co-président des Verts au Parlement européen, Daniel Cohn-Bendit, animera le jeudi 23 avril à 19 heures au Centre-Convict une conférence intitulée « Que faire ? Petit traité d'imagination politique à l'usage des Européens ». Interrogé sur les axes de sa campagne électorale, le candidat des Verts français répondait récemment : « Tout d'abord, il faut transformer les modes de production. Nous avons besoin de l'écologie pour répondre à la crise économique et créer des emplois. L'écologie, comme bouclier social de protection, passe par un grand investissement européen et un grand prêt européen. Ensuite, il y a l'aspect politique. Il faut s'attaquer au Président de la Commission. Stop Barroso ! Il faut faire émerger une majorité alternative. Et notre troisième thème c'est la reprise du processus constitutionnel. L'Europe a besoin d'une autoréflexion sur son avenir si l'on veut poser de manière intelligente la question de l'élargissement à l'Ukraine et à la Turquie. » « Que faire ? » est aussi le titre d'un ouvrage que Cohn-Bendit vient de publier aux éditions Hachette-Littératures. <http://www.quefaireavecpany.com>

L'avortement en discussion

En pleine campagne électorale, il ne s'agit pas d'oublier que le Planning familial continue sa propre campagne nommée « Si je veux ! », en faveur notamment de la libéralisation de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. A cet effet, le Planning invite ce lundi 20 avril à un colloque international intitulé « La loi de novembre 1978 relative à l'information sexuelle, la prévention de l'avortement clandestin et la réglementation de l'interruption de grossesse : bilan et perspectives ». Outre une allocution de la présidente du Planning, Danielle Igniti et du ministre de la Santé Mars Di Bartolomeo (LSAP), le colloque comptera parmi ses intervenants le docteur Gunta Lazdane, du Bureau régional de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) pour l'Europe, Dominique Roynet, du Planning de Rochefort en Belgique au sujet des lois restrictives et du tourisme abortif ou Olga Loeber, du « Center for contraception, sexuality and abortion » des Pays-Bas. Avec Gail Grossman-Freyne, membre de « Catholics for Choice » en Irlande, le colloque promet une certaine originalité. Le tout débutera à 9 heures au campus de Walferdange de l'Université du Luxembourg. Pour plus d'informations et pour s'inscrire, l'on peut consulter le site www.planningfamilial.lu.

woxx@home

woxx-Quiz bis zum 24. verlängert

2009 wird wohl definitiv als das Pannenjahr in die woxx-Annalen eingehen. Nach dem Druckerei-Super-Gau und einer seltsamen Anhäufung an Grippeausfällen, waren diese Woche das Internet und das Faxgerät an der Reihe. Mit Schrecken musste die woxx-Crew am Sonntag feststellen, dass in Luxemburg eventmäßig nichts läuft. So jedenfalls vermeldete es unser online-Kalender, bei dem gähnende Leere herrschte. Ein Blick in die Printausgabe der woxx konnte uns dann vom Gegenteil überzeugen. Demnach: Das Kalendermodul der Internetseite spielte verrückt. Als dann auch noch keine Faxe eintrudelten, obwohl sich der Einsendeschluss für das woxx-Quiz näherte, offenbarte sich die nächste Panne: Der Papiersensor gaukelte eine volle Kassette vor, obwohl der Stapel längst aufgebraucht war. Da das Gerät zwar nicht besetzt, aber auch nicht empfangsbereit war, meldete es sich als „unerreichbar“. Da wir nicht wissen, wie viele Leute es entnervt aufgegeben haben fristgerecht am Quiz teilzunehmen, haben wir die Einsendefrist kurzerhand verlängert. Demnach haben auch NachzüglerInnen noch eine Chance und können ihr Antwortformular bis zum 24. April an die Nummer 297979, an die Mailadresse concours@woxx.lu oder an die Postadresse woxx, b.p. 684, L-2016 Luxembourg einsenden. Siehe auch www.woxx.lu